

le mag

n°9

Janvier 2023
HORS-SÉRIE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE



EVA'D, laissez-vous transporter!

De nouveaux modes
pour tous les besoins

Les lignes conductrices
de votre nouveau réseau

La sérénité d'un déplacement
économique et écologique



Quand mobilité rime avec possibilités.

Faire de notre territoire un pilier de la transition écologique et faire de la transition écologique un pilier de notre territoire. Notre ambition se traduit, dans chaque domaine, par une réponse aux 17 objectifs de développement durable fixés en 2015 par les 193 États membres de l'ONU afin d'assurer une transition vers un développement mondial durable et égalitaire.

Parmi ces domaines, la mobilité revêt des enjeux majeurs. Nous sommes nombreux à passer la frontière chaque jour qu'elle soit lacustre ou terrestre. Nous sommes nombreux à sillonner ce territoire d'exception entre lac et montagne. Un territoire que nous parcourons souvent, seul, à bord de notre véhicule.

Chaque jour, nous sommes pourtant confrontés à des difficultés grandissantes: engorgement des routes, temps de trajet allongé, difficultés de stationnement, bruit, dégradation de l'air.

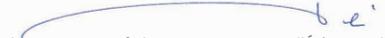
EVA'D & VOUS!

Oui évadons-nous de nos voitures même pour quelques trajets! La CCPEVA a renouvelé sa délégation de service public et a confié la mobilité à la société Transdev et SAT (Société anonyme des Autos-Transports du Chablais et du Faucigny) au travers d'une société dédiée PEVA Mobilité pour une durée de quatre ans. Une nouvelle mobilité est née sous le nom d'EVA'D. Transports partagés, transport à la demande, mobilité active, navettes, covoiturage... un seul réseau: EVA'D.

Car l'offre s'étoffe. Chacun d'entre nous, peu importe sa destination sur le territoire de la CCPEVA ou en connexion avec d'autres réseaux de transport, peu importe où il se situe, peut dorénavant préférer un transport partagé à la voiture, empruntée de façon individuelle.

Parce que tous vos petits pas comptent, nous sommes à vos côtés pour vous permettre de les effectuer, facilement et sereinement. Dans cette édition spéciale du magazine pour cette fin d'année 2022, nous avons souhaité vous présenter le réseau EVA'D mais aussi les nouvelles consignes de tri, qui, elles aussi, sont facilitées pour que votre geste quotidien ne s'accompagne plus de doutes.

En 2023, plus que jamais, chaque petit pas compte pour qu'un nouveau monde advienne durablement.

 **Josiane Lei,**
Présidente de la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance
| Maire d'Évian-les-Bains | Conseillère départementale du canton d'Évian |

Sommaire

3 DOSSIER
EVA'D,
laissez-vous transporter!



4 Transport à la demande,
de nouveaux modes
pour tous les besoins

6 Les lignes conductrices de
votre nouveau réseau

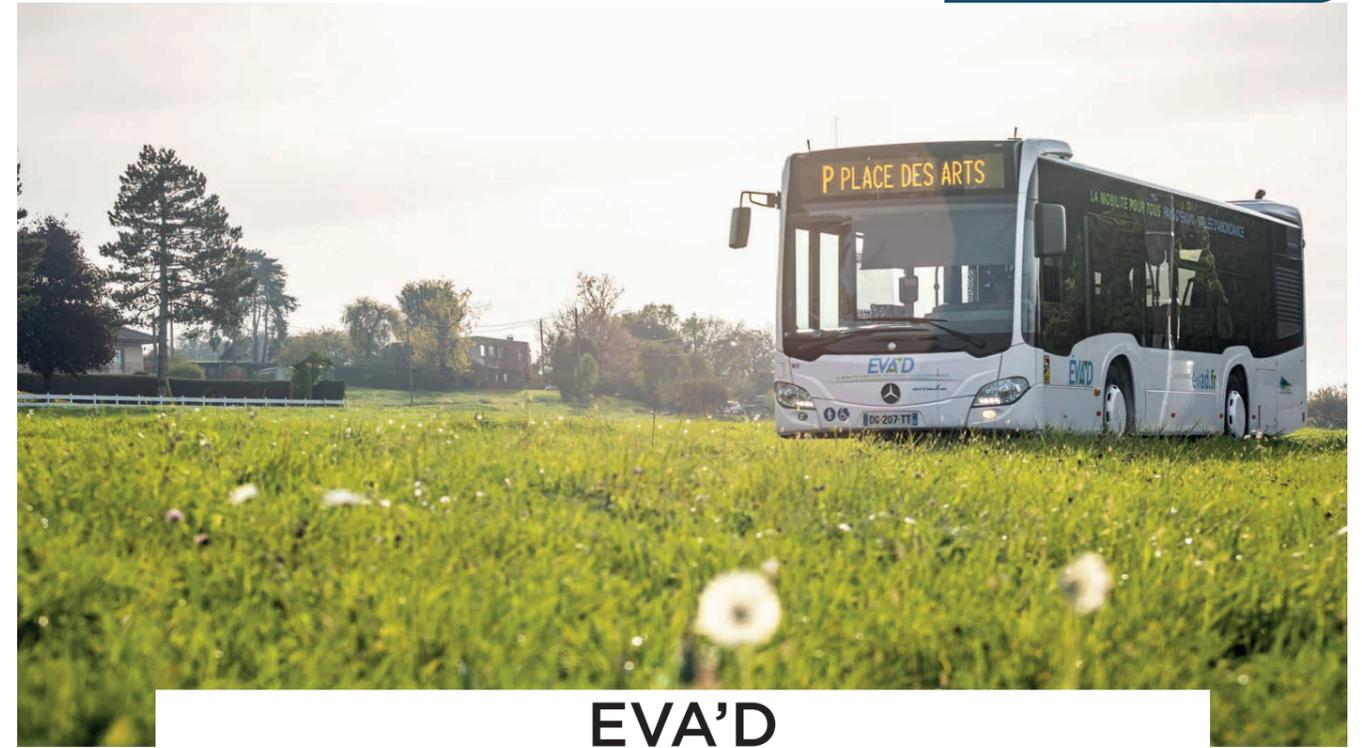


8 La sérénité d'un déplacement
économique et écologique

10 Transport scolaire

11 PRÉVENTION
ET GESTION DES DÉCHETS

Pas de chichi,
maintenant tout se trie!

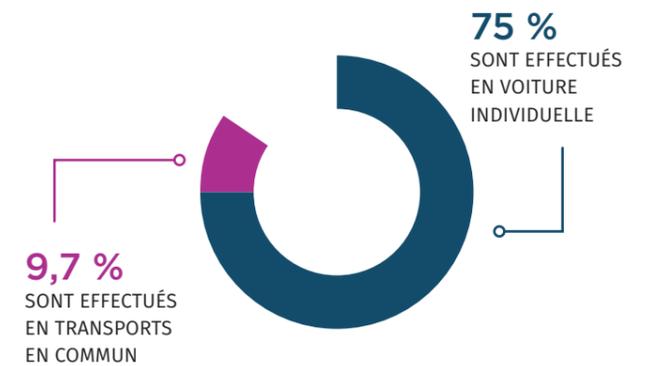


EVA'D

LAISSEZ-VOUS TRANSPORTER!

Pouvons-nous sérieusement remplacer la voiture individuelle quand elle offre la « liberté de déplacement »? L'enjeu est de préserver notre cadre de vie et notre environnement: chaque jour, le constat est identique, encombrement des routes, sécurité, bruit, etc.

Trajet domicile travail



Nouvelle offre de mobilité

 **1,8 million**
ENVIRON
DE VOYAGEURS / AN

 **7 millions**
Source: CCPEVA
D'EUROS ENVIRON



3,80 € HT
PARTICIPATION CCPEVA
PAR VOYAGE

Les transports partagés peuvent-ils être tout aussi attractifs? En renouvelant son marché de la mobilité, la communauté de communes s'engage: où que vous soyez sur le territoire, vous aurez le choix et la possibilité de préférer le transport partagé ou actif... à la voiture individuelle.



Nouveau TRANSPORT À LA DEMANDE

“ Ces offres de service complémentaires lèvent le frein des horaires et des zones non desservies pour permettre vraiment à tous de préférer le transport partagé ou actif à la voiture individuelle. ”

Offrir la possibilité pour tous d'abandonner la voiture s'accompagne nécessairement de services appropriés. La communauté de communes a demandé au délégataire de développer des offres complémentaires aux transports en commun pour que mobilité rime avec possibilités. Trois autres services EVA'D s'installent sur le territoire.

EVA'D TAD: demandez à être transporté!



Souple, attractif, le transport à la demande (TAD) se déclinera en trois offres, répondant ainsi à vos demandes les plus spécifiques. Les conditions de réservation sont faciles et rapides; la réservation est garantie jusqu'à 2 heures avant le déplacement.

Pti'bus

- pour tous sauf temps scolaire pour mineur non accompagné
- se déplacer d'arrêts en arrêts sur l'ensemble du territoire
- du lundi au samedi de 9h à 17h30

Acti'bus

- pour la population active
- accéder aux gares routières, ferroviaires et lacustres d'Évian-les-Bains avec horaires garantis
- du lundi au vendredi matin et soir

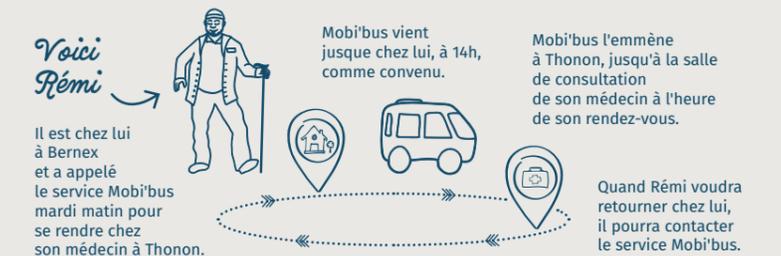
Mobi'bus

- pour les personnes à mobilité réduite et les détenteurs d'une carte invalidité à 60 % ou d'une carte mobilité inclusion portant la mention « invalidité », personne à mobilité réduite
- se déplacer sur l'ensemble du territoire et jusqu'à Thonon-les-Bains
- du lundi au samedi de 9h à 17h30

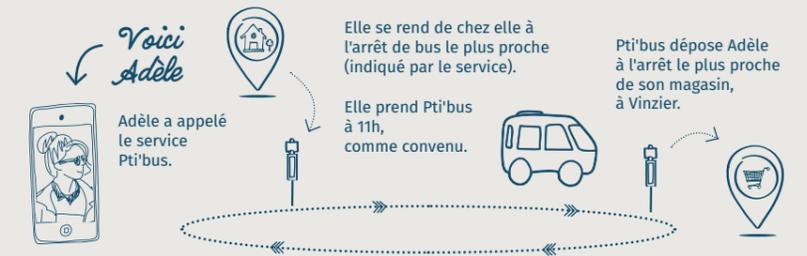
+ d'info | RÉSERVATION POUR TOUS LES TAD

Par téléphone au 04 50 81 74 74 du lundi au samedi de 7h à 19h
À tout moment sur le site Internet evad.fr ou sur l'application mobile EVA'D

Rémi habite Bernex et se rend chez le médecin avec Mobi'bus, à Thonon-les-Bains



Adèle habite Champanges et se rend avec Pti'bus à Vinzier pour faire des courses



EVA'D covoit': le covoiturage pour le territoire

Le covoiturage est désormais disponible via l'application Karos. Facile d'utilisation et fiable, elle est un véritable assistant personnel qui vous permet de prévoir vos trajets que vous soyez passager ou conducteur sur le territoire. Service gratuit pour le premier, il vous apporte 2 € par passager en tant que conducteur. Un Eco-service (écologique et économique) intéressant pour n'importe quel trajet.

+ d'info | Téléchargez l'application sur karos.fr

EVA'DELO: sur deux roues, mode actif!

En deux roues, optez pour un déplacement actif! La communauté de communes propose un service de location de vélo à assistance électrique: EVA'DELO. Ainsi, une location courte durée pourra s'effectuer grâce à une station en libre-service, disponible toute l'année, qui se situera près de l'agence EVA'D. Pour la location de moyenne ou de longue durées, vous pourrez venir retirer votre vélo à assistance électrique dans l'un des quatre lieux de livraison qu'occupera l'agence mobile ou dans l'un des trois magasins partenaires situés sur le territoire, et bien sûr à l'Agence EVA'D à Évian-les-Bains.

Pour vous accompagner dans vos itinéraires, un calculateur Géovelo vous sera proposé.



+ d'info | Inscription et réservation sur evad.fr ou evadelo.reservations.fr. Le paiement s'effectue uniquement en ligne.



LES LIGNES CONDUCTRICES

DE VOTRE NOUVEAU RÉSEAU

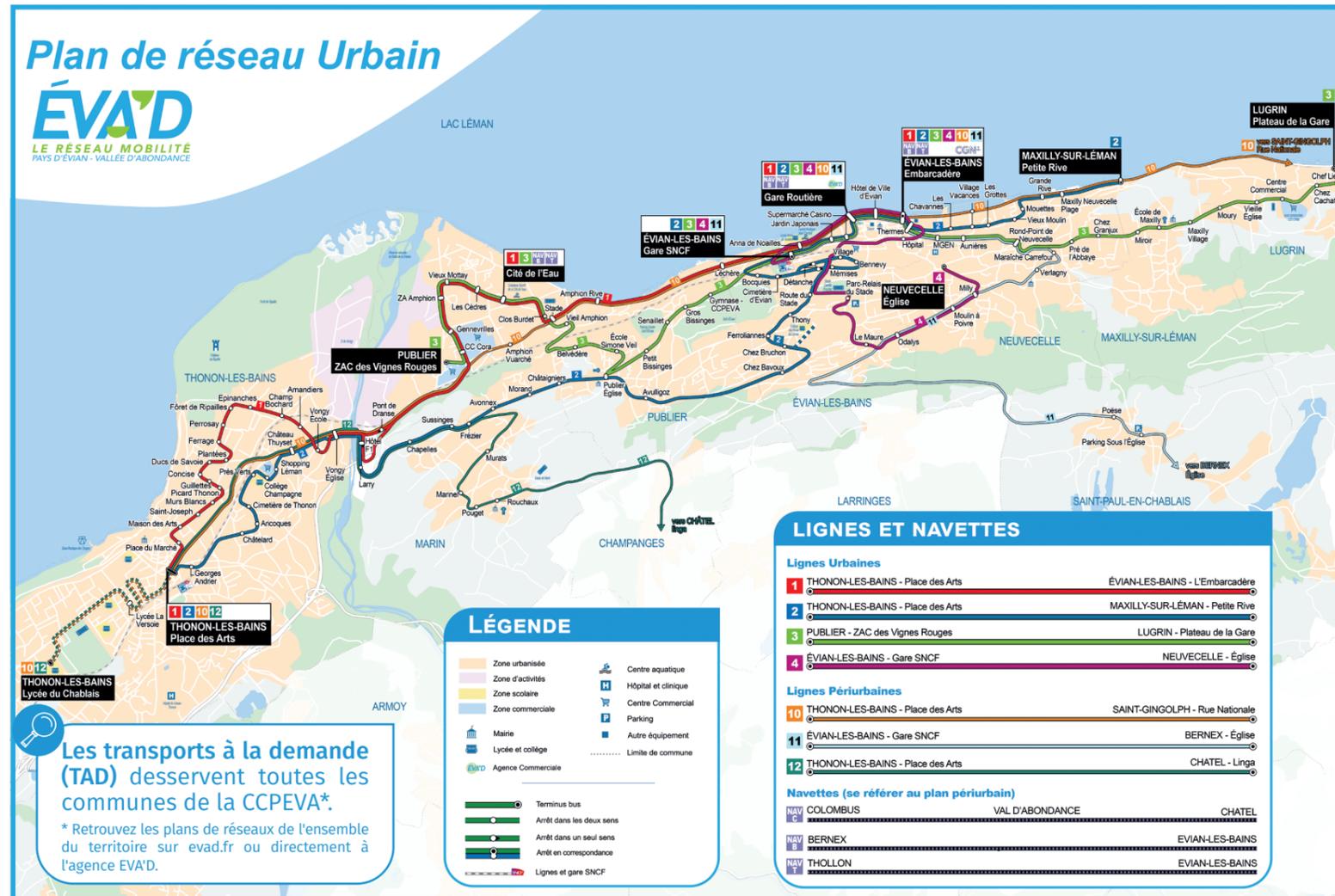
La distinction entre les lignes urbaines et interurbaines n'est plus à prendre en compte dans vos déplacements.

L'ensemble des transports proposés sur le territoire appartiennent désormais au réseau EVA'D.

Les lignes ont été rebaptisées. Alors que vous empruntiez la ligne L, H, J ou 131, 121, vous empruntez dorénavant les lignes 1, 2 ou 3 ainsi que les lignes jusqu'à 10, 11 ou 12.

Nouveaux trajets

De nouveaux trajets ont été créés: Saint-Paul-en-Chablais est maintenant relié directement à Évian-les-Bains par une ligne (11), tout comme Publier. De nouvelles liaisons directes sont aussi nouvellement disponibles comme entre Amphion et Publier Village (ligne 3) et de nouvelles connexions sont possibles, comme entre Publier et les points clés d'Évian-les-Bains comme le débarcadère et la gare routière (ligne 2). Certains trajets ont également été étendus. C'est le cas de la ligne 10 qui va jusqu'à Saint-Gingolph gare en passant par Évian-les-Bains, de la ligne 12 qui va jusqu'à Châtel au départ de Thonon-les-Bains, ou même de la ligne 3 qui part de Lugrin pour aller jusque dans la zone commerciale de Publier-Amphion en passant par le centre d'Évian-les-Bains et de façon directe. Les horaires et les fréquences des lignes sont mieux adaptés à la vie quotidienne et au rythme saisonnier du territoire. Par exemple l'actuelle ligne L (future ligne 1) reliant Évian-les-Bains à Thonon-les-Bains offrira un passage toutes les 30 minutes toute la journée en semaine.



Le transport se passe aussi aux arrêts



L'année passée, accompagnée par un bureau d'études et anticipant le renouvellement de la délégation de service public des transports, la communauté de communes a réalisé un diagnostic des points d'arrêts du réseau de transport. Pour chacun, il a été évalué la dangerosité et le niveau d'aménagement nécessaire afin de définir un programme pluriannuel de travaux de mise en accessibilité et de sécurisation. Parallèlement, devant l'ensemble des arrêts, le sol a été marqué par un zébra.

➔ 553 POINTS D'ARRÊT

Antoine peut désormais prendre le bus!



Pour retourner ensuite chez lui depuis la cité de l'eau, il prend la LIGNE 1 qui circule jusqu'à 20h35 (dernier départ depuis Thonon) et effectue un seul changement à Évian-les-Bains pour retrouver la LIGNE 2 (dernier départ 19h35 à Thonon).



Tout le territoire et au-delà

NAVETTES POUR TOUTES LES SAISONS

La navette Columbus fonctionne entre Châtel et Chevenoz selon deux périodes: hiver et été, du lundi au dimanche. Deux navettes permettent aussi de vous rendre à partir de Publier à Thollon-les-Mémises et Bernex. Elles fonctionnent, quant à elles, de mi-décembre à fin mars et de juillet à septembre. La communauté de communes reprend les navettes hiver de la Chapelle d'Abondance.

CONNEXION AVEC LE RÉSEAU STAR'T

Thonon Agglomération a mis en place son nouveau réseau Star't en 2022. Le réseau EVA'D assure le transport sur toute la partie EST de Thonon-les-Bains (de Vongy à la place du Marché). La tarification sera proposée de façon homogène entre les deux réseaux.

Un premier pas vers la décarbonation

Vos petits pas pour se passer de la voiture sont essentiels pour l'environnement (bruit, encombrement des routes) et la qualité de l'air. La communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance accompagne vos efforts en s'engageant sur la nature des carburants. Elle a ainsi acquis deux autobus électriques et trois véhicules électriques légers nécessaires au transport à la demande. À la fin du contrat, la CCPEVA deviendra propriétaire du parc de véhicules nécessaires à l'exploitation des lignes régulières. Une réflexion est par ailleurs en cours sur le développement d'une flotte de véhicules fonctionnant avec des carburants alternatifs et décarbonés (ex: hydrogène vert).



EVA'D: LA SÉRÉNITÉ D'UN DÉPLACEMENT ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE

« Il nous faut limiter l'usage de la voiture individuelle sur le territoire pour des raisons environnementales mais aussi économiques, cette rentrée l'a prouvé! » annonce Jacques Burnet, Vice-Président de la CCPEVA en charge de la mobilité et des transports. « Pour ce faire, la collectivité n'a qu'une seule solution: proposer des alternatives crédibles et efficaces ».

La communauté de communes a confié, cet été, la délégation du service de la mobilité au groupement Transdev et SAT (Société anonyme des Autos-Transports du Chablais et du Faucigny) au travers d'une société dédiée PEVA Mobilité pour une durée de quatre ans. Le réseau EVA'D, pour Évian Vallée d'Abondance Déplacements, a été lancé dès juillet. Mais c'est à partir du 11 décembre que l'ensemble des services EVA'D seront disponibles. Et son nom aux accents d'évasion vous invite bien à vous échapper de votre... voiture!

Mieux informé, prêt à m'EVA'D



La mise en œuvre du réseau a été accompagnée de nouveaux outils d'information pour que vous puissiez vous renseigner correctement, planifier vos trajets facilement et prendre vos titres de transport rapidement.

UNE AGENCE EVA'D ET UN SERVEUR VOCAL

Vos questions sur la mobilité EVA'D (transports collectifs, scolaire, à la demande, etc.) trouvent réponses à l'agence située temporairement à Évian-les-Bains au sein de l'Office de Tourisme. Vous ne pouvez pas vous déplacer? Un serveur vocal est disponible.

DES OUTILS NUMÉRIQUES

Sur le site Internet, retrouvez toute l'information nécessaire à vos déplacements ainsi que la billetterie en ligne.

www.evad.fr

Pour un accès encore plus direct à l'information, notamment concernant le trafic, ainsi que l'achat de titre de transport, téléchargez l'application mobile EVA'D, disponible pour Android et Apple.

Enfin, suivez l'actualité sur les réseaux et l'info trafic en vous inscrivant au service!

f EVA'D



Votre élu...



JACQUES BURNET

6^e vice-président, délégué à la mobilité et aux transports.

+ d'info

RENSEIGNEMENTS SERVEUR VOCAL

Transports scolaires

» Tapez 1
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Transport à la demande (TAD)

» Tapez 2
du lundi au samedi de 7h à 19h

Information sur l'offre de transports collectifs

» Tapez 3
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Le samedi de 9h à 12h

Location de vélos et covoiturages

» Tapez 4
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30

RENSEIGNEMENTS ET ACHATS DE TITRE DE TRANSPORT

Agence EVA'D
Place de la Porte d'Allinges
à Évian-les-Bains

» lundi: 14h-17h30
mardi, mercredi et vendredi:
9h-12h et 14h-17h30
samedi: 9h - 11h45
Fermée le jeudi.

04 50 81 74 74
contact.evad@transdev.com
www.evad.fr



EVA'D près de chez vous

Le réseau a été repensé en fonction de vos besoins et selon l'objectif fixé dans le plan de mobilité: **réduire significativement l'autosolisme***. Ainsi, les lignes ont été étendues, de nouvelles dessertes ont été créées et le réseau a été simplifié afin que les correspondances soient minimisées voire supprimées pour vous emmener dans des lieux stratégiques du territoire (débarcadère, gare mais également équipements sportifs ou centres commerciaux).

* Pratique solitaire de la conduite d'un véhicule motorisé.



UNE INTERMODALITÉ EFFICACE ET ÉCONOMIQUE

Frontière à proximité, transport lacustre développé, connexion avec d'autres territoires, etc., les particularités du territoire ne doivent pas représenter des freins à vos déplacements collectifs. Une ligne de bus vous emmène par exemple aujourd'hui d'Évian-les-Bains à la gare de Saint-Gingolph (côté français).



» 62 % D'ENTRE VOUS
PRENNENT LE TRAIN OU LE BATEAU
POUR ALLER TRAVAILLER

« Où que vous soyez sur le territoire de la CCPEVA, vous avez la possibilité de vous déplacer en transports en commun. Ils sont déployés partout sur le territoire et pour tous. »

Une tarification unique et économique

Le tarif est désormais unique sur l'ensemble du réseau EVA'D (hormis la ligne Thonon-Châtel), peu importe où vous montez et descendez, peu importe la distance parcourue. Cette tarification avantageuse vous permet donc une plus grande liberté de circulation. Un tarif unique attractif et un tarif abonnement encore plus intéressant ont ainsi été décidés par la communauté de communes

« Développer les navettes permet à chacun, de la porte de sa voiture jusqu'à l'entrée du bateau ou de la gare, de pouvoir être transporté tranquillement, sereinement et de ne pas se soucier du stationnement: à trouver et à payer! »



NAVETTES POUR LES TRANSPORTS FERROVIAIRE ET LACUSTRE

Depuis deux ans, une navette a été développée spécifiquement pour vous emmener du parking relais (P+R) du Stade, au débarcadère d'Évian-les-Bains, afin de faciliter vos déplacements vers le transport lacustre. Elle sera aussi en connexion avec les départs et arrivées des trains. Le nouveau parking relais à Saint-Paul-en-Chablais est également desservi grâce à la ligne 11 et vous emmène à la gare ferroviaire et au débarcadère. De nouveaux parking-relais ouvriront sur le territoire.



» 9 minutes
C'EST LE TEMPS QUE MET LA NAVETTE GRATUITE
POUR ALLER DU P+R GRATUIT AU DÉBARCADÈRE
D'ÉVIAN-LES-BAINS



TRANSPORT SCOLAIRE ÉGALITÉ ET SÉCURITÉ

Le transport scolaire est assuré par le nouveau délégataire: PEVA Mobilité.

“ Pour la rentrée 2023, l'inscription au transport scolaire s'effectuera directement auprès du réseau EVA'D. ”



**2 600
ÉLÈVES**
EMPRUNTENT
LES BUS SCOLAIRES
EN 2022-2023



22 ÉTABLISSEMENTS
SCOLAIRES DESSERVIS
(VALLÉE D'ABONDANCE, PAYS DE GAVOT,
ÉVIAN-LES-BAINS, THONON-LES-BAINS ET
MARGENCEL SELON LA CARTE SCOLAIRE)



COÛT ANNUEL 2020-2021
101 €
PARTICIPATION PAR FAMILLE
À L'ABONNEMENT

1520 €
LE COÛT RÉEL ASSUMÉ
PAR LA CCPEVA PAR ÉLÈVE



L'objectif du transport scolaire est double. Bien sûr, la communauté de communes dépose chaque enfant du territoire à l'entrée de son établissement scolaire (selon la carte scolaire en vigueur) mais elle s'engage aussi à assurer la sécurité de chacun une fois dans le car. La position "assis et attaché" est donc obligatoire dans tous les cars scolaires. Ainsi, deux nouveaux circuits scolaires ont été créés pour Marin et Novel. Pour la rentrée 2023 l'inscription au transport scolaire s'effectuera directement sur le site du réseau EVA'D. Les titres de transport des élèves prendront la forme de carte billettique (carte à puce). Ce changement s'accompagnera de la possibilité de télécharger une application spécifique au transport scolaire pour localiser en temps réel les autocars et voir si son enfant a bien validé son titre de transport.

Le point sur l'ancienne ligne P

Depuis la rentrée, les élèves de Marin sont transportés par autocar lors de leurs trajets scolaires. Un changement motivé par la sécurité et depuis longtemps réclamé par les parents: les enfants sont désormais assis et attachés par une ceinture de sécurité dans un car. Il sera toujours possible de rejoindre Thonon-les-Bains depuis Marin en journée avec la nouvelle ligne régulière 12 du réseau EVA'D.

PAS DE CHICHI,

maintenant, tout se trie!

Désormais, plus de doute: tous les emballages se trient et tous les papiers se recyclent!



À compter du 1^{er} janvier 2023, vous pourrez déposer tous vos emballages – sans exception – dans le bac ou le conteneur de couleur jaune.

La communauté de communes pays d'Évian- vallée d'Abondance s'engage à vos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. Allons encore plus loin en simplifiant les règles de tri afin d'augmenter les performances de recyclage sur notre territoire.

- » un geste de tri quotidien facilité qui deviendra systématique.
- » moins d'erreurs dans le contenant jaune, moins de refus en centre de tri et un plus fort taux de recyclage.

Plus de simplicité des règles de tri, c'est moins d'hésitation!



Votre élu..



RENATO GOBBER
8^e vice-président,
délégué à la prévention,
à la stratégie
et à la gestion des déchets.

“ Le tri devient plus simple: tous les emballages se trient! En plus de vous faciliter le geste de tri, cette nouvelle pratique diminuera les tonnages de déchets incinérés. ”



À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2023,
VOICI LES NOUVEAUX RÉFLEXES À ADOPTER:

- 1 C'est un emballage?
Je le dépose dans le bac de tri!
- 2 Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3 Je dépose mes emballages séparés les uns des autres dans le bac (pas dans des sacs).

NOUVEAU
GUIDE
DU TRI!

Pas de chichi

MAINTENANT,

tout **SE**
TRIE!

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT
& TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT